

affaires municipales

Sainte-Victoire

Appui total

A sa dernière séance mensuelle, le conseil municipal de Sainte-Victoire a donné son appui total à la commission scolaire de Victoriaville dans sa revendication pour l'obtention de trois commissaires à l'exécutif de la régionale des Bois-Francs. Une autre résolution d'appui fut votée pour le comité régional de Radio-Québec pour ses représentations auprès des autorités compétentes quant à l'installation d'une antenne de diffusion, permettant l'accès direct à la programmation de Radio-Québec, pour tous les citoyens de la région 04.

Représentants

Les conseillers Garneau Cormier et Jacques Bélanger représenteront Sainte-Victoire au sein du comité intermunicipal pour le futur centre communautaire.

Maire suppléant

Le conseiller Raymond Garand agira comme maire suppléant de Sainte-Victoire pour le prochain trimestre.

Permis de construction

Vingt-deux permis de construction pour un montant global de \$143,000 ont été émis au cours de juillet et le conseil en a fait l'approbation.

Dons

Le conseil a voté un don de \$50 aux jardins fleuris, \$100 à l'Association des constructeurs d'habitations et \$100 à la Corporation du cimetière Saint-Joseph.

Plessisville

Un emprunt de \$344,000

Un emprunt de \$344,000, sera effectué par la ville. Un avis de présentation de règlement à cette fin a été déposé lors de la session régulière d'août. Le produit de cet emprunt servira à acquitter le coût de travaux d'aqueduc, de voirie, d'achat de terrains, de réparations au réservoir. Le règlement sera présenté pour adoption par les édiles lors d'une prochaine séance après avoir été rédigé par M. Benoit Laliberté, secrétaire de la ville.

Nouveau maire suppléant

M. Réjean Nadeau a été nommé maire suppléant pour les prochains mois. Il succède à Mme Madeleine Dusseault dont le mandat est terminé.

Éclairage de rues

Les édiles ont convenu d'adresser une demande à l'Hydro-Québec pour l'installation de lampes de rues là où c'est devenu nécessaire, soit aux intersections Cormier-Forand, Bertrand-Bilodeau et sur l'avenue Tardif. M. Adrien Corriveau, ingénieur municipal, a dressé la liste des endroits où les nouvelles lampes doivent être installées.

Autorisation de paiement

Les conseillers municipaux ont autorisé le paiement d'une somme de \$38,805 à la firme Sintra inc. Ce montant couvre le coût, de travaux de pavage de rues effectués au cours des dernières semaines.

Appui à Radio-Québec

Le conseil de la paroisse de Plessisville a convenu d'appuyer par résolution l'initiative prise par un groupe de la région économique IV, initiative par laquelle on désire faire profiter la population des services de Radio-Québec. Un tel service serait possible par l'installation d'une antenne dans les environs de Trois-Rivières, selon la demande d'appui soumise aux édiles.

Scrutin de novembre

Le conseil a fixé le taux de rémunération pour les responsables qui feront le recensement en vue du scrutin municipal de novembre prochain. La liste de ces responsables est également dressée et sera rendue publique dès que les personnes concernées auront fait part de leur décision.

Finances

Les édiles ont approuvé le paiement de factures présentées par leur secrétaire-trésorière, Mme Lise Michaud. Le total est de \$10,162 incluant \$5,500 pour le coût du pavage effectué dans différents secteurs du réseau routier de la municipalité. A la même occasion, les conseillers ont consenti une aide financière au club Lions, organisme qui vient d'être fondé à Plessisville et dont M. Arsène Rousseau est le président. L'aide financière prend la forme d'un espace publicitaire, au coût de \$200 dans une publication qui sera distribuée par les Lions.

Un mois paisible

La brigade des pompiers de Plessisville a connu une période relativement paisible en juillet. Les sapeurs ont fait six sorties, dont quatre en ville et deux sur le territoire rural de la localité. Dans chacun des cas, les dommages sont minimes, les pompiers étant arrivés sur les lieux à temps pour contrôler rapidement les situations, souligne M. Adrien Drolet, secrétaire de l'Association des pompiers dans son rapport pour la période concernée; M. Drolet fait partie de la Brigade des pompiers de Plessisville depuis 9 ans déjà et il était le plus jeune parmi les effectifs lors de son entrée.

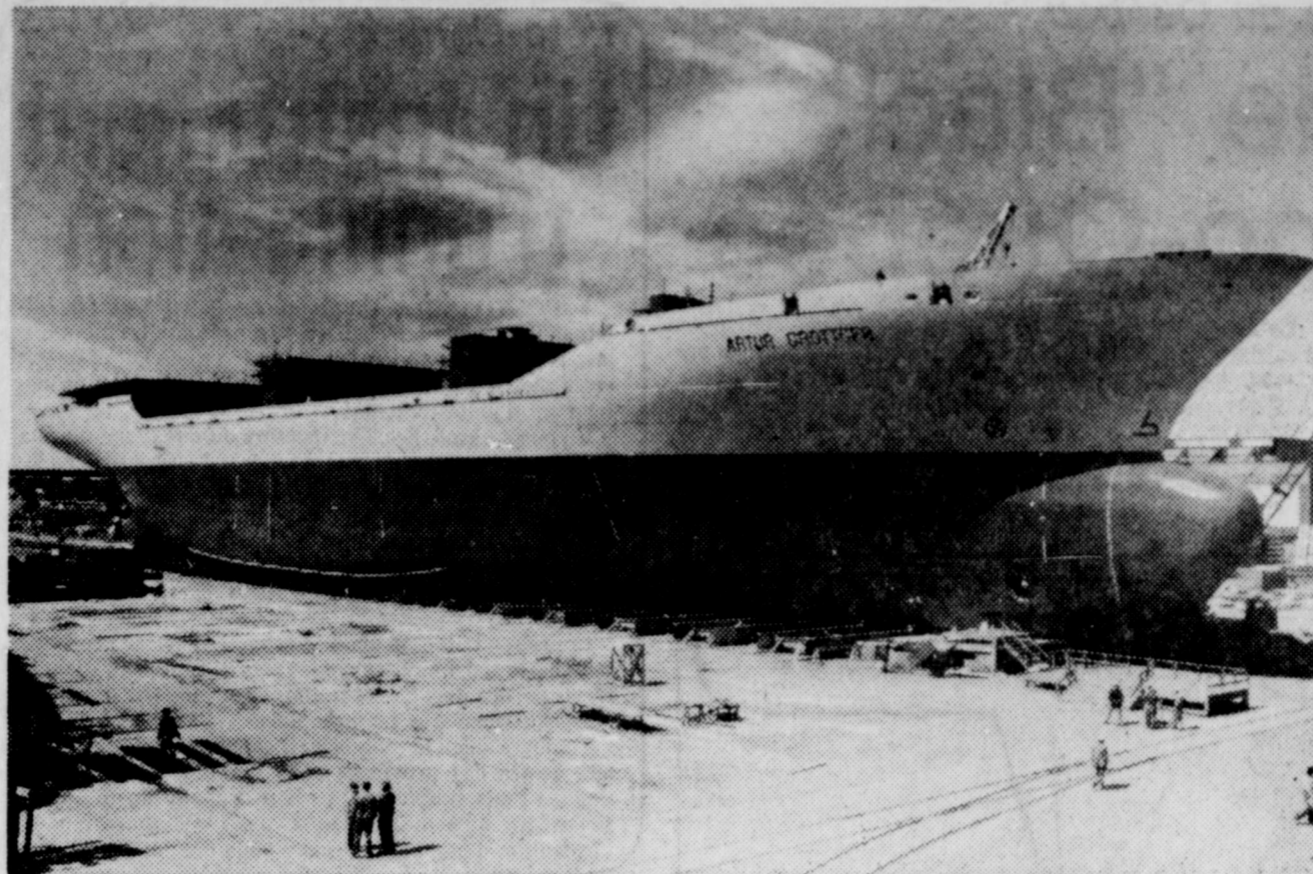
Princeville

Important projet

Un important projet industriel a maintenant le "feu vert", à Princeville, à la suite d'une modification apportée au règlement de zonage pour un secteur de la rue Saint-Jean-Baptiste nord. Comme personne ne s'est présenté durant la période allouée pour la signature des opposants éventuels à la modification concernée, cette dernière est ainsi adoptée. La zone en question devient "industrielle" alors qu'elle était "résidentielle" auparavant. La Coopérative fédérée du Québec, division Le-grade inc. pourra ainsi passer à la réalisation de son important projet de construction d'une nouvelle bâtisse moderne pour ses abattoirs locaux et transformer, pour la préparation des viandes, la partie affectée à l'abattage dans l'usine actuelle. Des spécialistes sont déjà à l'oeuvre pour les étapes préliminaires du projet dont le coût de réalisation est de plusieurs millions de dollars.

Autres constructions

La liste des permis de construction accordés par la ville comprend une petite annexe aux usines de la firme "Ameublements Princeville inc." et des modifications à "Princeville Hosiery Mills Ltd". Les autres sont pour des maisons unifamiliales, des abris pour autos et des réparations d'importance mineure, selon les détails soumis par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier de la ville. Par ailleurs, les édiles ont convenu de passer à la réalisation d'un important programme de travaux de voirie en profitant d'une subvention de \$40,000 échelonnée sur trois ans et qui vient d'être confirmée par le ministère des Transports du Québec à la suite d'une demande faite à cette fin par la ville.



Le "Arthur Grotger", le troisième cargo polyvalent de 16,000 tonnes, construit par Marine Industrie limitée pour le compte des Lignes océaniques polonaises, a été baptisé et lancé, di-

manche après-midi au chantier maritime de Tracy, en présence de plus de 2000 personnes, dont les employés du chantier maritime local.

Marine Industrie livre le 3e cargo polonais

TRACY (LB) — Plus de 2,000 personnes dont les employés du chantier de Marine Industrie limitée à Tracy, accompagnés de leurs conjoints, ont assisté dimanche après-midi au baptême et au lancement du troisième cargo, d'une série de quatre, construit pour les Lignes océaniques polonaises.

Mme Jozefa Wnukowa, peintre de renom qui vient de recevoir le grand prix des arts de Gdansk pour 1979 est venue de Pologne pour baptiser ce navire du nom de "Artur Grotger". La bouquetière était la petite Annie

Léveillé, fille de M. et Mme Gilles Léveillé, vice-président-financier à Marine Industrie.

La Société maritime polonaise a donné des noms de peintres illustres à cette série de navires, le premier ayant été nommé en mémoire de Jacek Malczewski, le deuxième, de Jozef Chelmonski et celui lancé dimanche au nom de Artur Grotger.

Plusieurs personnalités de l'industrie maritime, ainsi que des milieux diplomatiques et gouvernementaux étaient présents. Mentionnons Son Excellence Sta-

nislaw Pawlak, ambassadeur de la Pologne au Canada, et Mme Pawlak, M. Jean-Roch Brisson, président de Marine Industrie limitée et Mme Brisson, M. Jean-Louis Leduc, député fédéral du comté de Richelieu, et Mme Leduc, M. Maurice Martel, député provincial de Richelieu et Mme Martel.

Destiné au transport de marchandises diverses, minéral, céréales et bois, ce navire est muni d'installations spéciales pour le transport de cargaisons réfrigérées, fruits, huiles co-

mestibles, latex et contenants. Grâce à sa polyvalence, ce cargo d'une série de navires de 16,000 tonnes mesurant 168 mètres et dont la coque d'acier soudé est renforcée pour la navigation dans les glaces, devait être bien adapté au service auquel il est destiné, soit le transport entre la Pologne et l'Extrême-Orient.

Le calendrier de production de Marine Industrie limitée prévoit la livraison, cette année, des deux premiers navires de cette série et des deux autres en 1980.

Pour activer les négociations

Fer et Titane fait fi du syndicat et s'adresse directement à ses employés

TRACY (LB) — La compagnie Fer et Titane vient de faire parvenir à tous ses employés une lettre dans laquelle elle explique ses dernières offres en vue du renouvellement de la convention collective. Le vice-président aux ressources humaines, M. Martin-H. Thibodeau, indique que cette mesure a été prise parce que l'exécutif du syndicat n'a pas demandé le vote des membres sur "cette offre sérieuse", lors de la dernière assemblée générale des syndiqués. L'exécutif avait rejeté les offres à la table des négociations "sans qu'aucune raison spécifique ne soit donnée et sans qu'on définisse les problèmes principaux du litige".

Fer et Titane offre \$0.55 l'heure la première année d'un contrat de trois ans, \$0.50 la deuxième année et \$0.30 la troisième. La prime du dimanche est portée à \$2.50 à compter de la 2e année, et à compter de la deuxième année également, quatre semaines de vacances après 10 ans de service.

Le boni de vacances est porté à \$45 par semaine pour les deux premières années du contrat et à \$50 pour la troisième année. L'employeur augmente sa quote-part à l'assurance-groupe de même qu'au régime de retraite.

26.5%

Dans sa lettre, M. Martin H. Thibodeau indique que l'offre totale de la compagnie, incluant salaire et plan de pension, représente une augmentation de 26.5% répartie sur trois ans.

Ainsi un journalier, classe 3, aura un salaire annuel à compter de la signature de la convention de \$16,691, incluant la prime de quart et l'indexation à la troisième année; de \$17,835 à la deuxième année et de \$19,323 la troisième année, et pour un électricien, classe 18, son salaire serait de \$20,965 à compter de la signature de \$22,193 la deuxième année du contrat et de \$23,691 la troisième année.

En ce qui concerne les employés de bureau et techniciens, pour une semaine de

36 heures et quart, la secrétaire, classe 6, obtiendrait un salaire de \$16,204 à la signature de \$17,131 la deuxième année et de \$18,487 la troisième année. Le dessinateur, classe 14, \$21,148 à compter de la signature, \$22,195, la deuxième année et \$23,551 la troisième année.

Quant au régime de pension, les rentes mensuelles de base de Fer et Titane sont augmentées à la signature de la convention de 80% pour la retraite normale à 65 ans, de 80% pour la retraite invalidité après dix ans de service et le supplément accordé entre 62 et 65 ans permet de tripler (366%) la rente pour une retraite anticipée à partir de 62 ans. Cette augmentation du régime de rentes équivaut à \$0.38 l'heure pour la durée de la convention collective, souligne le vice-président aux ressources humaines, M. Martin-H. Thibodeau.

"Nous ne pouvons croire, écrit M. Thibodeau, à ce stade des négociations, que la seule voie de sortie consiste encore en une longue liste de demandes normatives de la part de votre exécutif, dont la plupart ne sont acceptables dans aucune convention, et lesquelles ne font même pas partie des priorités que les membres eux-mêmes ont exprimées".

Pour en arriver à une entente, il faut quand même réaliser que la compagnie a des limites à ce qu'elle peut accorder, souligne M. Thibodeau, tout comme le syndicat doit établir un minimum de demandes acceptables. "C'est entre ces deux positions que de vraies négociations doivent se poursuivre", explique M. Thibodeau en ajoutant: "Et si votre exécutif continue à insister sur cette longue liste de demandes normatives, la fermeture de l'usine ne peut se prolonger qu'au détriment des membres".

M. Martin-H. Thibodeau soutient que cette offre de Fer et Titane est acceptable et qu'elle mérite d'être sérieusement étudiée par chacun des syndiqués. Etant donné les gains appréciables réalisés, les syndiqués, af-

firmes M. Thibodeau, se doivent de demander à leur exécutif de faire voter cette offre qui se compare très avantageusement à ce qui est payé par les autres industries de la région.

Combien de temps le conflit durera-t-il, se demande M. Thibodeau? Chaque semaine de salaire perdu vaut à une perte de 2% du salaire annuel et une perte considérable pour la compagnie sur le marché international, ce qui réduit le

nombre d'employés à Fer et Titane et affecte directement l'économie de la région.

"Nous savons que le bon jugement des employés syndiqués fera qu'ils se prononceront sur cette offre et que le conflit se règlera dans les plus brefs délais", conclut M. Thibodeau.

Rappelons que les syndiqués de Fer et Titane, au nombre d'environ 1,500, sont en lock-out depuis le 9 juin dernier.

De nouvelles orientations

SOREL (LB) — Il est question de donner de nouvelles orientations à l'Association du centre des affaires de Sorel et au festival de la gibelotte. Cette suggestion sera étudiée lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association du centre des affaires de Sorel, qui aura lieu le 18 septembre, à 20h30, au club nautique de Sorel.

Cette possibilité de nouvelles orientations à donner à ces deux organismes a fait l'objet de discussions exploratoires à l'occasion d'une réunion tenue la semaine

dernière par l'association. Ces nouvelles orientations pourraient être faites en dissociant les deux organismes qui pourraient avoir chacun leur président.

Rappelons que le festival de la gibelotte a été fondé il y a deux ans maintenant par l'Association du centre des affaires de Sorel et que le président du festival est le même que celui de l'association. Une partie importante du festival touche les marchands du centre-ville. Il s'agit de la vente-trois jours d'une durée de trois jours, qui clôture le festival.

Y aura-t-il référendum?

SOREL (LB) — Aujourd'hui et demain, les contribuables propriétaires seront appelés à se prononcer sur un changement au règlement de zonage adopté par le conseil municipal de la ville de Sorel, afin de permettre la construction d'un immeuble à logements multiples, sur un terrain vacant situé sur le boulevard Gagné, entre le chemin Saint-Ours et la rue Saint-Nicolas, à Sorel-Sud. Quelque 150 propriétaires

du secteur concerné pourront s'enregistrer pour demander la tenue d'un référendum sur ce changement de zonage. Il faudra 29 signatures pour exiger un référendum.

Rappelons qu'un premier projet visant à ériger un centre commercial de quartier, à cet endroit, a été retiré par le conseil après que les contribuables eurent signé pour obtenir la tenue d'un référendum.

dans nos régions

Quatre soumissions

PRINCEVILLE (GAB) — Quatre soumissions ont été reçues à la suite d'appels d'offres, par la Corporation municipale paroisse de Princeville, pour l'entretien des chemins d'hiver; M. Léon Saint-Pierre, maire, et ses collègues sont convenus de faire un examen des soumissions pour un choix judicieux dans l'attribution des contrats pour chacune des deux sections du territoire à entretenir. Les édiles font également une analyse des offres de services, pour aider M. Ernest Bélanger, secrétaire-trésorier de la municipalité, dans sa tâche pour le zonage agricole. La municipalité appuie, par ailleurs, Trois-Rivières dans sa demande pour avoir les Jeux d'hiver 1983.

Jacques Rioux démissionne

TRACY (LB) — Le directeur du Service des loisirs et des parcs de la ville de Tracy, M. Jacques Rioux, a démissionné de son poste le 30 juillet dernier. Dans sa lettre de démission, M. Rioux souligne qu'il estime avoir fait du bon travail dans la réorganisation des loisirs de la ville et l'embranchement de bénévoles. Il souhaite que les structures mises en place continuent à bien servir la population.

M. Jacques Rioux quittera Tracy le 15 août prochain, pour aller occuper le poste de directeur des Loisirs de Ville d'Anjou. M. Rioux était à Tracy depuis le mois de septembre 1977.

Soulignons que M. Rioux est le deuxième directeur de service à quitter son poste au cours des derniers mois à Tracy. En juin dernier, M. Michel Lesage, directeur des services techniques, avait démissionné. Il n'est pas encore remplacé.

Seize accidents à Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Les 16 accidents de la circulation survenus durant juin et juillet, à Princeville, ont fait un mort, 3 blessés et des dommages matériels estimés à plus de \$15,000. Le rapport produit pour la même période par le directeur du Service de la police, M. Jacques Rivard, souligne que des enquêtes ont été ouvertes dans le cas d'une personne qui est décédée ne s'étant pas "réveillée" après avoir pris des tranquillisants, qu'une autre a été transportée au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke à la suite d'un plongeon dans une eau peu profonde, que trois des cinq vols commis ont été "éclaircis" et que les recherches se poursuivent dans les autres cas. Un câble de Bell Canada a été sectionné sur le boulevard Baril et les recherches se poursuivent pour retrouver les auteurs de cet acte de vandalisme.

Un délit de fuite et quatre conducteurs dont les facultés étaient affaiblies, alors qu'ils étaient au volant ont également donné lieu à l'ouverture de dossiers par les policiers de Princeville.

Béancour bien cotée

BECAŒUR (PSY) — C'est la maison Molson, Rousseau et Cie ltée qui a présenté l'offre la plus avantageuse pour l'achat d'une émission d'obligations de \$1,604,000, par la ville de Béancour. Le soumissionnaire, un syndicat formé au nom de Molson, Rousseau et Cie ltée, René T. Leclerc et McNeil, Mantha Inc, a offert un loyer net de l'argent de 10.6854%.

Le gérant-trésorier de la ville, M. Jean-Denis Poisson, estime que le nombre de soumissions reçues ainsi que le résultat de cette vente d'obligations, contenu du contexte économique actuel, prouve l'excellent crédit de la ville de Béancour. Il signale que le taux de 10.6854% se compare avantageusement au taux des dernières émissions des autres villes ou les taux étaient bien supérieurs.

M. Poisson indique de plus que la ville semble en excellente position financière ayant réalisé, comme on le sait, des surplus importants au cours des deux dernières années financières. Ce dernier financement par obligations prouve d'ailleurs l'excellence du crédit.

Du chauffage au bois

PRINCEVILLE (GAB) — La question de l'énergie intéresse beaucoup un bon nombre de résidents de Princeville depuis un certain temps. Le domaine du chauffage des maisons donne lieu à des initiatives intéressantes de la part de bricoleurs qui mettent leurs talents en évidence dans la fabrication d'appareils utilisant le bois comme combustible. De ces appareils ont été mis en étalage lors du festival industriel, commercial, artisanal et artistique tenu au printemps. Ce qui était en montre semble avoir "stimulé" d'autres bricoleurs qui se sont mis à l'oeuvre depuis et dont les réalisations se font remarquer par leur originalité.

Abattage d'érables

PLESSISVILLE (GAB) — L'abattage d'érables par les équipes municipales de la ville de Plessisville donne lieu à des protestations de la part d'amateurs de la nature. Les édiles voient leur attention attirée sur un cas particulier: un érable parfaitement sain qui ornait magnifiquement le coin des artères Saint-Calixte et Tardif a été coupé pour donner de l'espace pour deux voitures supplémentaires dans le stationnement qui vient d'être aménagé à cet endroit où les besoins semblent limités sur ce point... On se demande si les projets de coupe d'érables ne devaient pas être soumis à la commission municipale d'urbanisme avant d'être réalisés.

Brigade des pompiers

PRINCEVILLE (GAB) — Six sorties figurent sur la liste des principales activités de la brigade des pompiers de Princeville pour le mois de juillet. Trois de ces sorties sont pour des feux à des granges-étables dont l'une a pu être sauvée alors que pour une autre, les pompiers ont dû y aller par deux fois à cause du feu qui couvait dans le foin. Un feu d'herbe à Saint-Rosaire-d'Arthabaska a donné lieu à l'intervention des pompiers à cet endroit mais les flammes n'ont causé aucun dommage. Enfin, souligne le directeur de la brigade des pompiers, M. Clément Béchard, dans son rapport, les sapeurs ont répondu à deux alarmes sonnées par des systèmes défectueux.

Importante transaction

NORBERTVILLE (GAB) — L'une des plus belles exploitations agricoles de Saint-Norbert-d'Arthabaska, la ferme "Crotal" vient de changer de propriétaire. La transaction serait de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de dollars. Cette progressive exploitation agricole appartenait aux frères Croteau qui avaient pris la relève de leur père sur la ferme familiale. Les acquéreurs sont des Suisses intéressés à placer des capitaux importants dans l'agriculture du Québec.

Artisans coop-vie

PRINCEVILLE (GAB) — La locale de Princeville de la Société des artisans coop-vie compte maintenant près de 1,500 membres avec M. Roland Bergeron comme propagandiste. Le président, M. Jean-Guy Beauvillier, et ses dix collègues de la direction ont fixé au samedi soir, 8 septembre, la date de l'assemblée générale annuelle. La manifestation se tiendra à la salle municipale et le programme comprend: rapports financiers et des activités, élections et partie récréative avec orchestre.

Feu vert de la Régie des loteries du Québec

Des tables de "Black Jack" à l'Expo-Québec

QUEBEC (PC) — La Commission de l'exposition provinciale de Québec a obtenu de la Régie des loteries et courses du Québec l'autorisation d'opérer des tables de "black jack" pour les six premiers jours d'Expo-Québec qui aura lieu cette année du 23 août au 3 septembre.

Le "Salon du black jack" sera aménagé au pavillon des arts et 20 tables de jeu permettront à 120 joueurs de tenter leur chance simultanément.

En annonçant la nouvelle, hier, au cours d'une conférence de presse, le président de la Commission de l'exposition provinciale et maire de Québec, M. Jean Pelletier, s'est dit confiant que le permis sera renouvelé pour les six autres jours de l'exposition.

C'est la première fois que des tables de jeu du genre seront opérées à Québec. La Régie avait accordé un premier permis en 1977, lors de la présentation de la joute de la Coupe Grey, à Montréal.

BONJOUR!
Nous sommes prêts pour la rentrée.

L'ÊTES-VOUS?



Notre collection de vêtements d'automne pour enfants et junior petite dame est en montre.

Nous habillons le garçon de 0 à 18 ans et la fille jusqu'à 13 ans pour dame.

Gérald Lavergne INC.

623, 5e Rue - SHAWINIGAN
Tél: 637-7679
PROMENADE CENTRE-VILLE

UNE SURPRISE
vous attend
avec chaque achat!

ACHETEZ UNE VOLVO 79. ELLE POURRAIT REVALORISER VOTRE ARGENT.



Si vous manquez de confiance dans la valeur de l'argent, vous avez raison! Il semble que partout, aujourd'hui, le dollar rapporte moins qu'il ne devrait. Renversez la vapeur... achetez une Volvo!

Toutes les Volvo observent les normes de qualité Volvo dans la main-d'œuvre, la sécurité et le confort. Les Volvo 79 font même mieux: le raffinement de leur élégance et de leur maniabilité en fait les meilleures voitures jamais offertes par Volvo.

Donc, avant d'acheter une voiture neuve, renseignez-vous sur le prix des Volvo. En avoir pour votre argent, c'est

bien; mais avoir une meilleure Volvo, c'est mieux!

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT C'EST UNE BONNE AFFAIRE

FRIGON & FRÈRES Inc.
3851 boul. Royal — 375-1611

Loto-Canada

Un instrument d'unification

TORONTO (PC) — Un groupe de distributeurs de billets de loterie de tout le Canada a présenté un mémoire au gouvernement fédéral pour suggérer que Loto-Canada reste sous juridiction fédérale parce qu'elle serait un instrument d'unité nationale.

Un porte-parole des distributeurs dit que le mémoire a été préparé à cause du projet fédéral de remettre les loteries aux provinces à la fin du mois.

Le document suggère qu'une commission des loteries, composée de représentants des provinces participantes, du gouvernement fédéral et des agences bénéficiaires, soit formée pour régler Loto-Canada et autres loteries.

Remettre Loto-Canada aux provinces serait priver de revenus le sport amateur et les arts de représentation, et ferait perdre plus de \$13 millions par année de publicité nationale ainsi que 4,000 emplois.

Toujours selon le mémoire, il est possible de se rendre aux désirs des provinces sans leur abandonner Loto-Canada mais simplement en leur donnant plus d'importance et plus d'avantages dans l'élaboration et l'exécution d'une politique nationale des loteries.

Vote de grève des pompiers

HALIFAX (PC) — Les pompiers d'Halifax ont donné hier un avis de grève de 48 heures, mais la grève ne sera pas déclenchée avant vendredi au plus tôt, a déclaré le président du syndicat, M. Greg Smith.

Le gérant de la ville, M. Paul Calda, a demandé l'arbitrage obligatoire mais M. Smith en a rejeté l'idée.

M. Smith a insisté sur le fait qu'aucune date précise n'a été fixée, que le syndicat n'a pas l'intention d'en fixer une, que la grève n'aura pas lieu avant vendredi mais que, lorsque l'on en décidera, elle commencera immédiatement.

En attendant, le syndicat évite tout risque possible à cause d'une interprétation contradictoire de la Loi des syndicats.

La période obligatoire de réflexion de 14 jours expirait hier et l'on s'attendait à un

débrayage d'un moment à l'autre. Toutefois, la loi exige un avis de 48 heures et l'on se demande si ces 48 heures font partie des 14 jours de réflexion ou s'il faut attendre deux jours de plus.

Dans la journée d'hier, le gérant de la ville a demandé au ministre du Travail la formation d'un tribunal d'arbitrage de trois membres, dont deux seraient choisis par chacune des deux parties et le troisième, qui présiderait, par M. Kenneth Streach, le ministre.

M. Smith a déclaré que les dernières offres de la ville n'étaient peut-être pas mauvaises pour les pompiers de première classe, mais que les autres seraient privés de hausse de salaire pour une période de 28 mois. "en somme, dit-il, on volerait Pierre pour payer Paul. Ce qu'on cherche, c'est diviser le syndicat".

Expériences sexuelles

Précocité des 12 à 14 ans

TORONTO (PC) — Une récente enquête, aux Etats-Unis, a révélé que 20 pour cent des adolescents de 13 et 14 ans avaient déjà eu des relations sexuelles. Selon des médecins canadiens, la situation serait à peu près la même ici.

Pourquoi les jeunes sont-ils si précoces dans leur activité sexuelle?

Selon le Dr Corinne Devlin, gynécologue au centre de planification des naissances de l'université McMaster, à Hamilton, il s'agit d'une question d'amour.

Pour le Dr Devlin, "le sexe n'est souvent pas voulu". On a des relations sexuelles tout simplement pour montrer son amitié ou pour paraître "normal" aux yeux des autres adolescents.

Les statistiques américaines ont montré que 45 pour cent des jeunes ne désirent pas avoir des relations sexuelles. Mais, à l'âge de 19 ans, 90 pour cent d'entre eux en ont eu.

Coupables

Le Dr Ed Herold, professeur à l'université de Guelph, s'est rendu compte que 41 pour cent des adolescents se sentaient coupables après leur première expérience sexuelle, mais que le taux de culpabilité baissait à huit pour cent par la suite.

Selon certaines études, les adolescents qui ont des relations sexuelles très jeunes sont plus sujets à avoir des aventures extra-maritales que ceux qui commencent à 18 ou 19 ans.

Médecins et infirmières sont unanimes à souligner, cependant, que même si les adolescents sont plus précoces, ils sont aussi ignorants qu'avant sur la sexualité et le contrôle des naissances.

A chaque année, au Canada, 40,000 adolescents donnent naissance à un bébé. Cela signifie qu'une adolescente risque à 1 contre 10 de devenir enceinte.

Souveraineté-association

"NO DEAL"

- Blakeney

par FRANCOISE COTE
QUEBEC (PC) — A deux jours de la dernière conférence des premiers ministres provinciaux avant la tenue du référendum québécois, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney a répété de nouveau à Québec hier: "No deal" (pas question) à l'option de la souveraineté-association du gouvernement du Parti québécois.

"Du point de vue de la Saskatchewan, la souveraineté-association n'est pas une option acceptable. Pas plus d'ailleurs, que nous pouvons accepter le statu quo", a dit le premier ministre Blakeney devant quelque 400 délégués de la Fédération canadienne des Femmes diplômées des universités réunies pour leur 21e congrès triennal à l'université Laval.

Citant en exemple sa province qui assume progressivement un plus grand contrôle de son économie, M. Blakeney a dit qu'il entend présenter à la conférence de Pointe-au-Pic des propositions qui pourraient assurer au Canada une plus grande maîtrise de ses ressources naturelles, en particulier dans le domaine énergétique.

Troisième option

Le premier ministre de la Saskatchewan a exprimé sa conviction profonde que les Canadiens doivent rechercher "une troisième option", c'est-à-dire viser à restructurer le système fédéral afin de le rendre conforme aux réalités contemporaines. Il estime que le rapport Pépin-Robarts, tout en ne fournissant pas toutes les réponses, peut offrir un bon point de départ.

D'ailleurs, il est convaincu que tôt ou tard il faudra rédiger une nouvelle constitution pour le Canada. Il ajoute: "Mais, par ailleurs, il me semble que nous avons échoué dans la tâche la plus importante qui est l'articulation d'une vision de ce que le Canada devrait devenir au cours du siècle prochain."

Sous plus d'un aspect le Canada est comme "un adolescent", dit M. Blakeney, qui précise que tandis que le Canada français semble avoir l'attitude agressive de l'adolescent qui cherche à affirmer son identité propre, pour sa part le Canada anglais semble plutôt devoir avoir une adolescence atardée.

Mais, si on regarde de plus près les statistiques économiques du Canada, où le déficit commercial de \$3 milliards de 1970 pour les produits manufacturés avait atteint l'an dernier les \$11,5 milliards, M. Blakeney dit que le Canada apparaît comme un pays qui a peur de son identité et qui est incapable de prendre la responsabilité de ses propres affaires.

● Energie d'abord

FREDERICTON (PC) — C'est surtout d'énergie que veulent discuter les premiers ministres des quatre provinces atlantiques, à la conférence des premiers ministres provinciaux qui commence demain à Pointe-au-Pic, au Québec.

Ce sera la première conférence du genre pour trois premiers ministres nouvellement élus, soit MM. Brian Peckford, de Terre-Neuve; Angus MacLean, de l'Île-du-Prince-Édouard; et John Buchanan, de la Nouvelle-Écosse.

M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, a déclaré au sujet de la conférence: "C'est la question de l'énergie qui préoccupe le plus les gouvernements et les gens. Les prix montent et il faut considérer l'impact de ces hausses sur notre économie et celle des Etats-Unis".

Mais, comme l'admet M. Hatfield, les solutions ne pourront être appliquées qu'avec l'aide d'Ottawa, à la conférence fédérale-provinciale de novembre des premiers ministres.

Québec

Le premier ministre québécois, René Lévesque, a déjà exprimé son désir de rencontrer son homologue de Terre-Neuve pour discuter du développement hydro-électrique de la rivière Churchill.

Mais M. Peckford, qui a succédé à M. Frank Moores en avril dernier, n'a pas encore dévoilé sa position sur ce sujet.

Il a noté qu'en nationalisant l'industrie de la potasse la Saskatchewan en a fait en réalité une industrie canadienne. Pour ce qui est du pétrole on a établi SaskOil, qui va s'associer avec Pétro-Canada et Gulf Oil pour un programme de développement dans la Saskatchewan. Enfin pour l'uranium, M. Blakeney dit qu'il veut également que le développement de cette ressource soit contrôlé par des Canadiens.

Fédéralisme souple

Tout en se défendant de vouloir suggérer que les modifications et les accommodements administratifs intervenus dans le fédéralisme canadien puissent satisfaire à tous les besoins du Québec, M. Blakeney dit qu'il faut reconnaître "l'énorme flexibilité qui s'est implantée dans le fédéralisme canadien".

"Appuyer le fédéralisme ne signifie pas vouloir maintenir le statu quo; c'est plutôt accepter un instrument qui peut accommoder des intérêts particuliers qui résistent à l'épreuve du temps", dit-il.

M. Blakeney dit qu'il n'entend pas proposer les changements qui pourraient le mieux satisfaire les aspirations du Québec. "C'est là le rôle du peuple québécois et non celui du premier ministre de la Saskatchewan", dit-il.

Pour ce qui est de la souveraineté-association, M. Blakeney comprend bien que la souveraineté veut dire que Québec veut tous les pouvoirs politiques fiscaux d'un état indépendant et devenir le 150e état-membre des Nations-Unies.

Mais, c'est lorsqu'il analyse ce que pourrait être l'association du Québec avec le reste du Canada pour la Saskatchewan, que M. Blakeney estime que la proposition devient plus compliquée. Il considère que dans l'éventualité de la séparation du Québec, la Saskatchewan et le reste de l'Ouest canadien vont continuer à prospérer. Certes certains avantages du régime fédéral actuel se trouveront réduits, mais par ailleurs on pourrait avoir une diminution de "certains coûts" pour l'Ouest.

En réalité la perte principale viendrait de l'affaiblissement du gouvernement fédéral et de la réduction de la taille de l'économie canadienne dans un monde d'économies à grande échelle.

De plus, note M. Blakeney, comme il semble que les produits agricoles seraient exclus de l'association projetée par le Québec, cette association ne présenterait plus aucun intérêt pour la Saskatchewan.

C'est pourquoi M. Blakeney dit "No deal" à l'option souveraineté-association.

M. Peckford, cependant, a annoncé son intention de réclamer certaines modifications constitutionnelles pour établir la propriété de Terre-Neuve sur ses richesses sous-marines.

M. Hatfield aussi a d'autres points à discuter, comme la coordination entre les provinces pour faciliter le travail des chauffeurs de camions au Canada.

Pour M. Hatfield, les provinces devront mettre de l'ordre dans les règlements de la route pour rendre le transport interprovincial plus intéressant.

Charbon

M. Buchanan, lui, a annoncé son intention de revitaliser l'industrie du charbon, d'aller de l'avant avec le projet d'une centrale marémotrice dans la baie de Fundy et de développer les richesses hydro-électriques du Labrador.

M. MacLean, de son côté, veut qu'on parle de la Société d'énergie des Maritimes, qui sera la propriété des gouvernements d'Ottawa et des Maritimes.

Pour lui, la SEM devrait orienter ses recherches sur d'autres sources d'énergie.

"La SEM est essentielle pour réduire le coût de production de l'énergie, a-t-il déclaré. Elle peut être le véhicule de nouvelles installations à un coût moindre, grâce au taux d'intérêt plus bas assuré par la participation du gouvernement fédéral."

La conférence de Pointe-au-Pic se termine samedi.